

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Minutes des délibérations de la Quinzième Assemblée Générale Annuelle, des Actionnaires tenue le vingt-septième jour de janvier 1915, à midi dans le Bureau de Direction de la Banque, au Bureau Central, 7 et 9 Place d'Armes.

Parmi les actionnaires présents étaient MM. Odilon David, P. F. McCaffrey, représentant la succession Jas. O'Brien, G. N. Moncel, Thomas Préfontaine, jr.; A. E. Prud'homme, N.P.; H. G. Lajoie, Alf. St-Cyr, U. H. Dandurand, Achille Bienvenu, Damase Nault, Frs. Desjardins, Charles H. Branchaud, J. T. R. Laurendeau, Jos. Letourneau, J. J. Beauchamp, V. Morin, N.P.; Alph. Aumont, C. H. Catelli, F. S. Mackay, Sir Alex. Lacoste, H. Laporte, docteur E. P. Lachapelle, Martial Chevalier, L. J. O. Beauchemin, G. M. Bosworth, W. F. Carsley, Honorable Louis Beaubien, Tancrede Bienvenu et autres.

Sur motion de Sir Alex. Lacoste, secondée par M. W. F. Carsley, M. H. Laporte est prié d'agir comme président de l'assemblée.

L'honorable Louis Beaubien, secondé par M. Martial Chevalier, propose que MM. Charles H. Branchaud et P. F. McCaffrey soient nommés scrutateurs et M. Tancrede Bienvenu, gérant-général, est prié d'agir comme secrétaire de l'assemblée.

Le président de l'assemblée prie le secrétaire de donner lecture de l'avis public convoquant l'assemblée et aussi des minutes de la dernière assemblée des actionnaires, mais à la demande unanime des actionnaires présents ces minutes sont considérées comme lues et adoptées.

Le secrétaire fait alors lecture du Rapport du Conseil d'Administration, celui des Commissaires Censeurs, et aussi du Bilan Général de la Banque et du Compte de Profits et Pertes, pour l'année 1914.

Rapport présenté aux Actionnaires par le Conseil d'Administration.

Messieurs:

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les Comptes de l'Exercice 1914, constituant notre quinzième rapport annuel. Les résultats en sont bons; les profits réalisés sont les plus considérables que nous ayons encore obtenus.

Vous savez, Messieurs, les événements extraordinaires qui ont marqué l'Exercice qui vient de finir. Dans le monde entier, cette guerre européenne a créé une crise monétaire presque sans précédent; mais heureusement pour le Canada, la saine méthode financière des Directeurs de nos Banques canadiennes, et l'habile intervention de l'Honorable Ministre des Finances du Canada, qui, par une Loi Fédérale passée à la dernière Session du Parlement, a offert toute l'aide dont les Banques auraient pu avoir besoin, la position financière générale a été sauvegardée.

Les rapports annuels de nos Banques canadiennes ont démontré que leurs administrateurs n'ont pas oublié que les fonds déposés dans les banques ne doivent jamais être "immobilisés", même pour des placements très productifs et des plus sûrs; en fait, nos Banques possèdent actuellement un pourcentage très élevé de leur Actif immédiatement réalisable, aussi leur position respective paraît être excellente.

Votre Institution, durant l'exercice 1914, comme précédemment, et même au prix de sacrifices relativement considérables, a maintenu, par mesure de prudence, une réserve de fonds disponible très élevée. En effet, vous pourrez constater par le Bilan, que les montants en caisse et en banque, \$3,081,586.63, s'élèvent à 25 pour cent de nos obligations au public, et la Banque détient en outre un Actif liquide de \$4,285,074.86, composé de Débentures Municipales et autres placements de tout repos, dont l'ensemble s'élève à 63 pour cent du passif. Nous ne croyons pas qu'il soit pratiquement possible d'être plus prudents sous ce rapport.

Cependant, vous pourrez d'autre part constater que notre clientèle de l'industrie et du commerce n'a pas souffert de cet état de choses extraordinaire; en effet, le chapitre de nos prêts courants accuse une augmentation sur les chiffres de l'an dernier de la somme de \$472,568.06, de plus, le nombre de nos clients s'est accru considérablement durant l'année.

Il convient de faire remarquer que les chapitres "Dépôts canadiens et étrangers" accusent aussi une augmentation de plus de \$400,000 sur ceux de l'an dernier, le total étant maintenant de \$10,646,030.94. Cette augmentation est assurément

très satisfaisante, étant donnée la situation économique actuelle de notre pays.

Le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de \$194,214.69. De cette somme, les Administrateurs, tenant compte de leur promesse de l'an dernier, ont élevé le taux du Dividende Annuel de six à sept pour cent, et ont payé quatre dividendes trimestriels s'élevant à la somme de \$70,000. Un montant de \$25,000 a été ajouté à la Réserve, dont le Fonds est maintenant de \$650,000, soit à 65 pour cent du capital versé. Une somme de \$77,365.25 a aussi été réservée pour la dépréciation temporaire des débentures et autres placements de premier ordre, possédés par la Banque. Enfin, de concert avec les autres banques du pays, une contribution de la somme de \$5,000 a été faite au Fonds Patriotique Canadien, et nous ne doutons pas que vous nous donniez votre entière approbation à ce sujet.

Votre Institution possède maintenant soixante-neuf succursales établies dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick, dont dix ont été ouvertes durant l'année. Ces différents bureaux, y compris le Bureau Central, ont tous été visités par nos Inspecteurs durant l'Exercice écoulé.

Messieurs les Commissaires Censeurs ont aussi fait leur Rapport Annuel, et lecture va vous en être faite. Nous avons à coeur de mentionner ici le zèle et la ponctualité dont ces Messieurs ont toujours fait preuve dans l'exercice de leur devoir; ce Bureau de Contrôle pour le Département d'Epargne rend des services signalés à votre Institution.

En conformité à la nouvelle Loi des Banques, et à la résolution des actionnaires de l'an dernier, Messieurs Alexandre Desmarreau, de Montréal, et J. A. Larue, de Québec, ont été nommés tous deux auditeurs spéciaux des actionnaires. Comme vous pourrez le constater, le Bilan général de la Banque qui vous est présenté aujourd'hui porte leur certificat de vérification.

Il nous fait plaisir de porter à votre connaissance notre haute appréciation des services signalés rendus à l'Institution par le Gérant-Général, les Inspecteurs et les autres officiers et employés généralement.

Pour Messieurs les Administrateurs.

(Signé), H. LAPORTE,
Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES.

31 Décembre 1914.

CREDIT.

Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1913	\$ 12,873.49
Profits de l'année finissant le 31 décembre 1914, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$28,259.18) et provision pour pertes..	194,214.69
	<u>\$207,088.18</u>

DEBIT.

Pour quatre dividendes trimestriels, en tout 7%...	\$ 70,000.00
Taxes provinciales, municipales et autres payées durant l'année pour l'exercice courant...	6,348.58
Amortissements sur les Edifices et ameublements de la banque	9,474.11
Contribution au "Fonds Patriotique Canadien"	5,000.00
Réduction pour dépréciation sur obligations, débentures, etc., appartenant à la Banque	77,365.25
Porté au Fonds de Réserve sur les profits de l'année	25,000.00
	<u>\$193,187.94</u>
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre 1914	13,900.24
	<u>\$207,088.18</u>